



Novembre 2021

CONSIGNES POUR LES SPECTATEURS LORS DES PARTIES LOCALES

L'Académie Antoine-Manseau permet d'accueillir des spectateurs lors des parties à domicile. Toutefois, le gymnase ne possédant pas d'estrades, l'accès aux spectateurs est limité et soumis aux consignes suivantes :

- 1) L'accès au gymnase est possible pour les spectateurs sur présentation du passeport vaccinal et d'une preuve d'identité valide, **15 minutes avant l'heure de la partie prévue.**
- 2) Une limite de 1 accompagnateur par joueur est souhaitée vu l'espace restreint pour accueillir les spectateurs.
- 3) Le port du masque sera requis **en tout temps** à l'intérieur de l'école.
- 4) Une distanciation de 1 mètre est demandée entre les spectateurs.
- 5) À la fin de la partie, tous les spectateurs devront quitter l'école et attendront leurs enfants à l'extérieur.

Pour que le privilège d'assister aux parties locales soit accordé, nous vous prions de bien vouloir diffuser ce message à toutes les personnes concernées.

Il est à noter que même les enfants de 13 ans et moins devront porter le masque, mais la distanciation n'est pas imposée.

Votre collaboration est essentielle au bon déroulement des activités. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations.

Audrey Lemay
Directrice adjointe à l'adaptation scolaire
et aux services aux élèves

Yannick Martineau
Technicien en loisir